

Attribution de temps

chante. Nous attendons cela de la part du NPD, mais cela nous fait honte de voir le parti libéral adopter cette attitude.

Le député de Winnipeg-Fort-Garry (M. Axworthy), le «Tarzan édenté», l'«honorable Taxworthy» a expédié par la poste un bulletin aux propriétaires de maisons, dans lequel on peut lire:

—65 p. 100 des personnes âgées sont propriétaires de leurs maisons mais seulement 6 p. 100 de ces maisons sont hypothéquées et les autres, soit 59 p. 100, ne donnent donc pas droit au crédit d'impôt.

C'est une déclaration fautive et trompeuse. Si seulement 6 p. 100 de ces gens ont une hypothèque à payer, 6 p. 100 seulement d'entre eux bénéficieront du crédit d'impôt à l'intérêt hypothécaire, mais ils auront tous droit à un crédit d'impôt à l'impôt foncier.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: On devrait retirer ce bulletin de la circulation avant qu'il n'aille induire les gens en erreur dans sa circonscription. Le député ajoute:

—ce programme ne prévoit rien qui permette d'aider les familles ou les constructeurs de logements au cours des durs mois qui viennent.

Si ce programme est adopté il facilitera les choses à quelqu'un qui paie \$5,000 d'intérêt hypothécaire par année au taux de 12 p. 100 parce que cela équivaut en fait à une baisse de 3 points de son taux d'intérêt hypothécaire. Autrement dit, son taux d'intérêt hypothécaire se trouvera réduit de 25 p. 100. Nos honorables vis-à-vis font retentir le pays de leurs lamentations à propos des taux d'intérêt élevés, et ils empêchent les propriétaires de maisons du Canada de profiter de cette mesure législative.

Le député ajoute dans son bulletin:

—les propriétaires de maisons à faible revenu ne pourraient bénéficier de tous les avantages.

C'est vraiment là un tissu de faussetés. Le revenu n'a pas d'importance. Vous avez droit à cette déduction si votre maison est hypothéquée, et si votre revenu est faible et que vous avez une énorme hypothèque à rembourser, comme c'est le cas la plupart du temps, vous en bénéficiez alors énormément. Ces gens obtiendront un crédit de 25 p. 100, quel que soit le taux d'intérêt de leur hypothèque.

C'est bien en vain que le député a tenté de nous émouvoir en disant que son parti n'avait pas eu la chance de proposer des amendements, que la Chambre n'avait pas tenu compte des amendements qu'il voulait proposer. Mercredi, en comité plénier, 20 députés, dont trois de notre parti, ont parlé. Les autres étaient de cette plèbe de va-nu-pieds qui siègent en face. Ils n'ont présenté aucun amendement; ils se sont limités à discuter du principe du bill. Ce sont de pauvres Tarzan à la gomme! Ce Tarzan canadien édenté, dépenaillé et mal fichu n'a pas proposé un amendement. Pas un. Pas l'ombre d'un.

● (1530)

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Nous avons eu l'étape du comité ici mercredi. Je n'ai même pas eu la possibilité d'ouvrir la bouche pour répondre à une question. Les députés se levaient comme des polichinelles pour m'empêcher de parler à nouveau et de

[M. Crosbie.]

répondre aux questions. Voilà la vérité, et c'est ce qui a permis au député de dire qu'il n'a pu obtenir de réponses. S'il n'a pas pu en obtenir c'est que son discours fini il a filé et qu'on ne l'a jamais revu. On ne l'a jamais revu au comité.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Toute la semaine il est allé faire campagne pour l'investiture, sauf le temps qu'il a parlé en comité. Bienvenue! J'espère qu'il ne va pas suivre cette voie désespérée. Ne quittez pas. Restez à l'écoute, il va y en avoir des réponses.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Il a fallu attendre 41 jours pour la présentation du bill, a-t-il dit. Pourquoi? Parce que c'était un texte du député de Saint-Maurice (M. Chrétien). Nous l'avons présenté à la Chambre parce qu'il figurait au dernier budget, dont ils ont seuls la responsabilité. Mais eux il avaient eu un an pour le faire adopter et ils s'en sont abstenus. Ils ont mis des semaines et des semaines à discuter leurs propres bills, les modifications à la loi de l'impôt sur le revenu et au tarif des douanes. Voilà pourquoi nous n'avons pas pu passer aux affaires nouvelles du pays. Il fallait nous occuper des vieilles affaires, parce que les monuments historiques d'en face nous ont empêchés de le faire avancer à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Moi je dis que si l'opposition officielle n'a rien de mieux à offrir, autant faire circuler une pétition pour le retour de Pierre! Il n'aurait jamais dû partir pour commencer si c'est ce que nous allons devoir supporter. Comment va-t-on financer le crédit d'impôt à l'intérêt hypothécaire et à l'impôt foncier? Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) veut savoir comment on va le financer. Voilà comment! Nous allons laisser cet argent dans les poches des contribuables afin qu'ils n'aient pas à nous le donner, soit 575 millions de dollars l'année prochaine.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Nous savons tous que la théorie du NPD est que chaque Canadien, comme je l'ai dit il y a deux semaines de cela, devrait signer un chèque d'un montant correspondant à son revenu total, l'expédier ici et le NPD se chargerait de renvoyer à chacun la part qu'il estime devoir lui revenir. Tel n'est pas le système que nous préconisons. Nous voulons laisser cet argent dans les poches des Canadiens, monsieur l'Orateur.

Le critique financier du Nouveau parti démocratique a déclaré que ce sont les gens qui en ont le moins besoin qui vont bénéficier de ces mesures de dégrèvement. Ainsi, propriétaires canadiens, vous avez été catégorisés par le député de Toronto-Broadview, vous êtes ceux qui en ont le moins besoin. Sus aux propriétaires canadiens, piétinons-les et taxons-les sans merci, ne leur donnons aucun répit car ce sont eux qui en ont le moins besoin. Je vous l'affirme, monsieur l'Orateur, des milliers et des milliers de propriétaires sont plus pauvres que beaucoup de locataires. Le sort des locataires des appartements de luxe de Toronto-Broadview, des locataires des appartements de luxe de Winnipeg...

Des voix: Bravo!